

Actualité

Date de publication : 04/09/2019

BIC - Conséquence du changement de régime fiscal d'une entreprise exonérée en vertu de l'article 44 quinquies du code général des impôts (CGI) - Rescrit

Séries / Division :

BIC - CHAMP ; RES

Texte :

Des précisions sont apportées sur les conséquences du changement de régime fiscal d'une entreprise exerçant son activité sur un territoire classé en zone de revitalisation rurale (ZRR) et exonérée en vertu de [l'article 44 quinquies du code général des impôts \(CGI\)](#).

Actualité liée :

X

Documents liés :

[BOI-BIC-CHAMP-80-10-70-30](#) : BIC - Champ d'application et territorialité - Exonérations - Entreprises implantées en zone de revitalisation rurale - portée et calcul des allègements fiscaux

[BOI-RES-000032](#) : RESCRIPT - BIC - Champ - Conséquence du changement de régime fiscal d'une entreprise exonérée en vertu de l'article 44 quinquies du CGI

Signataire des documents liés :

Édouard Marcus, Chef du service juridique de la fiscalité